



## Natura 2000 « Baie de Morlaix »

### Groupe de travail Milieux Terrestres

### Compte-rendu

Aménagement de l'Espace

24/03/2015

Service Espace Naturel – G DAUDIN

[gwladys.daudin@agglo.morlaix.fr](mailto:gwladys.daudin@agglo.morlaix.fr)

02 98 15 29 24

#### Ordre du jour :

- Discussion autour des fiches actions et définition des objectifs

#### Étaient présents :

##### Collectivités territoriales et représentants de l'état

- Michel LEDARD chargé de mission Natura 2000 – DREAL
- Pascal JAKYMIW chargé de mission Natura 2000 – DDTM Finistère
- René VIGOUROUX contrôleur maritime à la DDTM – Morlaix
- Cécile GICQUEL chargée de mission antenne Atlantique – AAMP
- Lauren TERRIGEOL stagiaire – AAMP
- Pierre LEGENDRE chef du service Mer et Littoral – Morlaix Communauté
- Benjamin URIEN chef du service Espaces naturels – Morlaix communauté
- Gwladys DAUDIN chargée de mission Natura 2000 Baie de Morlaix – Morlaix Communauté
- Yves MOISAN Maire de Plouézoc'h
- Albert THOMAS conseiller municipal à Plouézoc'h

##### Professionnels, usagers et associations

- Jo CREIGNOU agriculteur, représentant de la chambre d'agriculture
- Pauline LECLERC Direction départementale de la cohésion sociale du Finistère
- François DE BEAULIEU membre de Bretagne Vivante
- Dominique OUNADJELA secrétaire de WECF (Women in Europe for a Common Future)
- Dominique GUIZIEN vice-président de Force 5

##### Scientifiques et organismes gestionnaires

- Yann JACOB garde animateur de la réserve ornithologique des îlots de la baie de Morlaix – Bretagne Vivante – SEPNEB
- Mickaël TANGHE CPIE Pays de Morlaix Trégor
- Yves LEGALL botaniste

#### Excusés :

- Margot BORGNE – adjointe à la mairie de Taulé
- Ronan ALLAIN, Rozenn COADIC et Valérie SIBIRIL – Syndicat du Haut-Léon
- Jacques-Olivier CADIOU – chef de service adjoint au service Développement durable – CCPL
- Géraldine GABILLET – animatrice au Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays de Morlaix
- Martial BERTRAND – directeur du pôle urbanisme à la mairie de Morlaix
- Franck SIMONNET- chargé de mission mammifères semi-aquatiques au GMB

#### Déroulé de la réunion

Yves Moysan, Maire de Plouézoc'h, introduit le groupe de travail Natura 2000 « Milieux terrestres » et excuse Monsieur Yvon Le Cousse, vice-président à l'Aménagement de l'espace à Morlaix communauté. Il remercie l'ensemble des personnes présentes. Un tour de table est proposé.

Un document de travail a été envoyé et distribué au groupe de travail, une présentation est réalisée par Gwladys Daudin.

#### Ordre du jour :

- 1/ Rappel
- 2/ Fiches actions, discussions et définition des priorités
- 3/ Cahiers des charges techniques
- 4/ Calendrier à venir

## Les milieux naturels terrestres

Gwladys Daudin présente les fiches actions qui sont illustrées par des exemples de cas et photographies sur le site.

### Action A2.2 : Améliorer la connaissance sur l'avifaune

Yann Jacob à Bretagne Vivante indique que pour le suivi des espèces en milieux terrestres, les landes situées dans le périmètre du site sont peu fonctionnelles car réduites, néanmoins, il manque des données sur ces secteurs.

Concernant les bernaches et les interactions avec les pratiques agricoles, Yann Jacob indique que le nombre de bernaches dans la baie reste stable. Depuis deux hivers, plusieurs cas d'abrutissement des cultures par les bernaches ont été constatés, et parfois jusqu'à 2 km à l'intérieur des terres. Il s'interroge quant au rôle de Natura 2000 sur le suivi de ces interactions.

Michel Ledard à la DREAL rappelle que les bernaches sont classées d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000 et que ces évaluations sont cohérentes.

François de Beaulieu à Bretagne Vivante, ajoute qu'il serait intéressant d'avoir un historique des pratiques agricoles pour mieux comprendre les interactions.

Gwladys Daudin présente les expérimentations réalisées au sein de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieux où des interactions similaires sont constatées. Plusieurs techniques sont testées et s'avèrent efficaces : pose de fils en travers pour empêcher les déplacements combinés à des méthodes d'effarouchement type épouvantails, corbeaux volants, etc.

Jo Creignou, agriculteur et représentant de la chambre d'agriculture insiste sur l'importance de rester sur des systèmes simples et réalistes. Au vu de ses observations, les bernaches semblent privilégier certaines plantes comme l'orge, elles n'ont pas touché à l'engrais vert.

Michel Ledard informe que des cas similaires ont été notés dans le golf du Morbihan alors que globalement les surfaces d'herbiers en Bretagne tendent à augmenter, est-ce une question de dérangement ?

Yann Jacob souhaite que Bretagne Vivante soit rajoutée comme maître d'ouvrage sur l'amélioration des connaissances.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 1.

### Action A2.3 Améliorer les connaissances sur les populations de chauves-souris

Yann Jacob suggère d'améliorer l'accès aux chauves-souris dans le tunnel situé sur l'Île Stérec.

Benjamin Urien précise que le site est privé ce qui complique la procédure, un contrat Natura 2000 pourra être proposé.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

### Action A2.4 : Améliorer la connaissance sur la population de loutre d'Europe

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

### Action 3.1 : Évaluer la sensibilité des habitats et des espèces aux activités professionnelles et de loisirs.

Concernant l'escalade sur Primel, site référencé au niveau national, Pauline Leclerc à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, service des sports de nature, informe qu'une étude est en cours avec le Département. Une convention a été signée pour travailler sur l'entretien des voies d'escalade.

La communication qui sera mise en place ensuite sera réalisée suivant les sensibilités des secteurs ainsi les secteurs les plus sensibles pour les oiseaux ne feront pas l'objet de promotion.

Cécile Gicquel indique qu'un forum sur les sports de nature et les sensibilités des sites verra la jour prochainement sur une page web de l'AAMP.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 2.

### Action B1.5 : Maintenir et restaurer les habitats de cordons de galets

François de Beaulieu fait remarquer qu'à l'anse de Kernéhelen, site privé, le cordon de galet est intéressant pour la nidification des gravelots. Selon lui, le propriétaire aurait exprimé le souhait de limiter son accès.

Pour Yann Jacob, les principales menaces sont la fréquentation humaine avec les chiens non tenus en laisse. Près de 20 couples de grands gravelots étaient présents en baie aux niveaux des cordons de Térenez, de Locquénolé et de Callot. Depuis 2012, ils n'ont plus été observés.

Dans les indicateurs de réalisation, Pierre Legendre propose d'ajouter le nombre de linéaire mis en défend.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 2.

#### **Action B2.2 : Maintenir les mégaphorbiaies et prairies humides en bon état**

OK. A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

#### **Action B3.1 : Lutter contre l'érosion et maîtriser la fréquentation humaine**

OK. A l'unanimité, cette action est classée en priorité 1.

#### **Action B3.2 : Limiter la banalisation, l'embroussaillage et la dégradation des dunes, pelouses dunaires et habitats de falaises**

François de Beaulieu signale que le jardin exotique de Roscoff met en vente des espèces végétales invasives.

Une communication serait à mettre en place à destination des jardinerie, ou autres points de vente.

Gwladys Daudin indique que cela pourrait faire l'objet d'une charte N2000 et d'une réunion publique.

A l'unanimité cette action est classée en priorité 3.

#### **Action B4.1 : Préserver les habitats forestiers**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

#### **Action B4.2 : Contrôler les dynamiques d'enfrichement, restaurer et maintenir des habitats de landes**

François de Beaulieu indique que les landes de Carantec, le long du sentier côtier, sont en fermeture avancée.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 2.

#### **Action B5.1 : Assurer la compatibilité des activités humaines avec la conservation des habitats et des espèces**

Dominique Haciba de WECF, attire l'attention sur le fait que la santé et l'état de conservation de l'environnement et notamment marin sont liés.

Cécile Gicquel complète ces propos en indiquant qu'une étude portée par le MNHN est en cours et précisera l'état de conservation des milieux marins globalement mauvais.

Michel Ledard précise que la Directive Cadre Stratégie pour les Milieux Marins à comme objectif le bon état écologique des milieux marins. Un programme de connaissance est en cours, les oiseaux figurent par exemple comme indicateurs de cet état.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 1.

#### **Action B5.2 : Encourager le développement et la pérennisation des bonnes pratiques en concertation avec les acteurs locaux (charte, etc.)**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 1.

#### **Action B5.3 : Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables**

Jo Creignou s'interroge sur le fait que le secteur de Trégondern, majoritairement agricole, ait été intégré dans le périmètre Natura 2000.

François de Beaulieu émet l'hypothèse qu'à l'époque c'est un enjeu « oiseau » qui a été pris en compte. Cela explique que la fréquentation du sentier côtier ai été interdite.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

#### **Action B6 : Adapter le périmètre aux enjeux de protection existant**

Michel Ledard précise que les périmètres des sites Natura 2000 sont désignés selon des intérêts scientifiques validés par le MNHN. Actuellement, 5 sites Natura 2000 sont en cours de révision de périmètre. Au niveau marin, le périmètre actuel est jugé satisfaisant.

Yann Jacob informe que la forêt de Santec n'est pas intégrée dans le périmètre, il y a pourtant un réel enjeu pour la nidification des aigrettes, espèces d'intérêt communautaire.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

**Action C2. 1 : Concourir au maintien des populations de loutre en Finistère Nord**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

**Action C3 : Mettre en œuvre une gestion des espaces naturels et anthropisés favorables au maintien des chauves-souris d'intérêt communautaire**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

**Action C4 : Maintenir et restaurer les habitats fonctionnels des poissons migrateurs**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

**Action C5 : Maintenir et protéger l'habitat du Trichomanès remarquable**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 3.

**Action D1 : Développer les outils de communication afin de sensibiliser et d'impliquer les usagers et le grand public**

Bretagne vivante est ajoutée dans les partenaires potentiels de l'action.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 1.

**Action E1 : Animer, mettre en œuvre et suivre le document d'objectifs**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 1.

**Action E2.1 : Assurer la coordination de la démarche natura 2000 avec les autres démarches engagées sur le territoire**

Benjamin Urien rappelle que le SCOT du territoire de Morlaix communauté est en cours de révision.

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 1.

**Action E2.3 : Développer et orienter les politiques d'acquisitions foncières des espaces naturels**

A l'unanimité, cette action est classée en priorité 2.

**Le calendrier à venir**

10 avril : groupe de travail « milieux marins proches et découvrants »

28 avril : groupe de travail « milieux marins profonds »

12 mai : groupe de travail commun « charte »

30 juin (matin) : Comité de pilotage de validation du Docob

Merci à tous pour votre participation !